



## Bulletin trimestriel de la commune de Négrondes

Année 2014

Numéro 1

Le 3 janvier 2014

### Conseil municipal

- Travaux sur les ZAE de Négrondes
- Aménagement des rythmes scolaires
- Sécurisation des arrêts des cars scolaires (RN 21)
- Site internet de la commune
- Achat d'un véhicule



L'animation offerte par l'Amicale Laïque avant l'arrivée du Père Noël



La plantation des arbres de naissance

### Histoire

- Il y a cent ans ...

### Bon à savoir

- Monoxyde de carbone : danger
- État-civil 2013

### Informations pratiques

http://www.negrondes.fr/Accueil

Accueil - Commune de Né... x

Bienvenue sur le site de la commune de Négrondes en Dordogne

ACCUEIL

MAIRIE - VIE PRATIQUE

ÉCOLE ET JEUNESSE

COMMERCES ET SERVICES

VIE ASSOCIATIVE

CONTACT

GALERIE PHOTOS

ACTUALITES

Conférence Séniors  
« Seniors, soyez acteurs de votre santé »  
l'ASEPT du Périgord, association qui regroupe les acteurs oeuvrant auprès des seniors (MSA, RSI, CARISAT, ... >>> lire la suite

vigilance sur le porte-à-porte  
Depuis le début de la semaine, il a été constaté la présence sur les communes d'Antonne et Négrondes, d'un individu, cheuveux rouquins, circulant avec... >>> lire la suite

Cours d'occitan  
Les cours d'occitan animés par Olivier Pigassou ont repris. Désormais, ils sont dispensés dans la salle de bibliothèque, à la mairie : les 1er et 3ème... >>> lire la suite

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

Maire de Négrondes  
1 place de la Mairie - 24460 Négrondes  
Tel. : 05 53 65 30 20

Accueil du lundi au vendredi  
9h00 - 12h20 et 14h00 - 17h30  
(fermé le mercredi après-midi)

VENIR À NEGRONDES

> Voir la carte Google Maps

AGENDA

NOVEMBRE 2013						
L	M	M	J	V	S	D
				01	02	03
04	05	06	07	08	09	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

BULLETIN MUNICIPAL

> Télécharger le dernier bulletin municipal

> Voir tous les bulletins

>>> Toutes les actualités

Votre site internet  
[www.negrondes.fr](http://www.negrondes.fr)

# Bonne et heureuse année 2014

## Dans ce numéro :

➤ Sommaire - éditorial	p 3
➤ Comptes rendus des réunions du conseil municipal (4 <sup>ème</sup> trimestre 2013)	P 4
➤ Histoire ...histoires	p 7
➤ Page de l'école	p 8
➤ Bon à savoir	p 9
➤ La vie des associations	p 11
➤ Dates à retenir	P 12
➤ Infos pratiques	P 13
➤ Graine de championne	p 14
➤ Nécrologie	P 15

# S O M M A I R E



### Prochaine parution :

Impression : SPP Numérique  
13, rue Thiers - 24000 Périgueux

Responsable de la publication :  
Claude Camélias

Conception, réalisation :  
Commission Communication :  
- responsable :  
Patrick Fleurat-Lessard  
- membres : M. Ambert, K. Caballero,  
P. Dubin, I. Desgraupes, S. Tibur,  
R. Chouat, L. Loncle.

Dépôt légal : annuel

Vous avez entre les mains le 23<sup>ème</sup> et dernier bulletin de la mandature avant le renouvellement du Conseil municipal qui interviendra les 23 et 30 mars 2014.

M. le Maire et les membres de la commission "communication" remercient tous ceux qui ont contribué à sa rédaction durant ces 6 années.

## Éditorial

Chères Négronaises, chers Négrondais,

A l'occasion de cette nouvelle année 2014, le Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter bonheur, réussite et bonne santé et vous inviter à notre traditionnelle cérémonie de vœux,

**le samedi 11 janvier à 15 heures,  
à la salle des fêtes Audebert**

Nos vœux s'adressent aussi, tout naturellement, aux acteurs qui contribuent à la vie de notre commune :

- nos entreprises qui ont pu, par leur dynamisme, maintenir l'emploi dans cette conjoncture difficile.
- nos associations qui ont su, par leur implication, animer notre commune au bénéfice de bonnes causes.

et aux employés de nos services publics, professeurs des écoles et agents de notre bureau de Poste, pour la qualité de leurs services et de leur accueil.

Au cours de l'année qui se termine, le redressement financier s'est poursuivi et votre commune a pu, en autofinancement, réaliser :

- avec l'aide de l'Etat, du Conseil Général et de la Caisse d'Allocations Familiales, la construction de la garderie devenue indispensable depuis des années.
- avec l'aide du Conseil Général, la restructuration de l'avenue de la Gare afin d'améliorer la sécurité dans le bourg.

Dans le cadre du développement économique, notre appartenance au Pays Thibérien se concrétise par les différents travaux qui ont débuté sur la Zone d'Activités Économiques (Z.A.E.) du Peyrat.

Bonne année à vous tous.

Votre Maire,  
Claude Camélias



# Réunions du Conseil municipal

**Réunion du 24 octobre 2013**

Présents : M. Claude Camélias, Maire

Mmes M. Ambert; K. Caballero; F. Decarpentrie; C. Delamare;  
D. Gourvat; J. Mouret; H. Pradaux;

MM. M. Bardy; P. Dubin; P. Fleurat-Lessard; J-N. Grit; J-R. Maury.

Absent excusé : M. D. Fleurat-Lessard

Absent : M. J-J. Raynaud

Secrétaire de séance : M. Michel Bardy

Mme Annie Sees, secrétaire de mairie, assiste à la réunion.

## 1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 8 août 2013

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

## 2. Rappel des règles de sécurité

Lors d'une réunion en Préfecture, il a été rappelé aux maires que :

- a) Pour les établissements recevant du public ils ont l'obligation :
  - de faire respecter les avis de la commission départementale de sécurité (fermeture) et d'assurer le suivi de l'application des préconisations
  - de garantir l'accessibilité des services de sécurité (SAMU, pompiers) aux sites et locaux recevant du public.
- b) Les communes, dont Négrondes, intégrées dans le périmètre du plan de prévention des risques (P.P.R.I.) ont l'obligation de mettre en place un plan communal de sauvegarde (P.C.S.).
- c) La lutte contre la petite délinquance passe par l'application de règles simples par nos administrés.

## 3. Mise à disposition d'équipements communaux

M. le Maire propose de modifier la convention comme suit :

### ▪ Article 2 - Conditions financières :

« Les installations et locaux seront mis à titre gracieux à la disposition, de toutes les associations. Leurs responsables veilleront à éviter les gaspillages (éclairage, chauffage, eau) »

### ▪ Article 4 - Environnement :

« Le tri sélectif est demandé. En conséquence les déchets ménagers et les déchets recyclables seront déposés dans les containers correspondants (à côté du terrain de tennis) et le verre dans celui à côté de la halle de marchandises.»

### ▪ Article 7 - Sécurité :

Ajouter : « Lors des manifestations les responsables devront garantir l'accès des services de secours ».

Le Conseil municipal approuve cette nouvelle rédaction de la convention.

## 4. Aménagement des rythmes scolaires



La réforme devra s'appliquer obligatoirement à la rentrée scolaire 2014. Une réunion a eu lieu avec les enseignants et les délégués de parents d'élèves. Les activités périscolaires se dérouleraient sur 2 jours à raison de 1h ½ par séquence. Le choix de ces 2 journées sera arrêté après concertation avec la commune

de Ligueux, voire avec d'autres écoles du secteur. Une réunion est prévue au niveau de la communauté de communes pour évaluer les moyens disponibles sur le territoire et le financement de ces activités.

## 5. Remplacement des photocopieurs

Les contrats des photocopieurs arrivant à leur terme, un appel d'offres a été lancé auprès de 4 sociétés pour :

- Un photocopieur multifonctions avec copies en couleur pour la mairie.
- Un photocopieur avec copies en noir et blanc pour l'école.

Le Maire a présenté le tableau d'analyse des 4 propositions (achat et location)

Le Conseil après avoir retenu un devis pour l'achat et un autre pour la location a demandé au Maire de faire le choix définitif après l'obtention d'éléments complémentaires par rapport à ces deux offres.

## 6. Travaux du bourg



L'avenue de la Gare sera rouverte à la circulation le 25 octobre. Un arrêté municipal définit les sens de circulation dans cette rue et dans la portion de la rue Eugène Le Roy allant de l'église à la Rue des Scieries.

## 7. Rénovation de la salle du Conseil

La garderie ayant quitté la grande salle jouxtant la mairie, celle-ci peut redevenir la salle de réunion du Conseil municipal et la salle des Mariages. Le Conseil municipal autorise M. le Maire à faire établir des devis pour la réfection des peintures et l'achat de tables.

## 8. Restaurant scolaire



Suite à la décision prise lors d'un précédent Conseil municipal, M. le Maire a sollicité l'agence technique départementale (ATD) pour réaliser une étude.

Une rencontre a eu lieu avec un technicien de l'ATD, des relevés topographiques ont également été réalisés.

L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sera intégrée dans le projet

## 9. Z.A.E. du Pays Thibérien :

Les décisions de réaliser des extensions des réseaux et de la voirie sur les deux ZAE du pays Thibérien se concrétisent. Les travaux vont se réaliser courant décembre .

Coût des travaux :

- Sur Labaurie à Ezyerac : 41 000€ HT
- Sur Le Peyrat à Négrondes : 49 000€ HT

A cela s'ajoute l'extension de l'éclairage public à l'entrée de la zone du Peyrat : 17 500€ TTC .

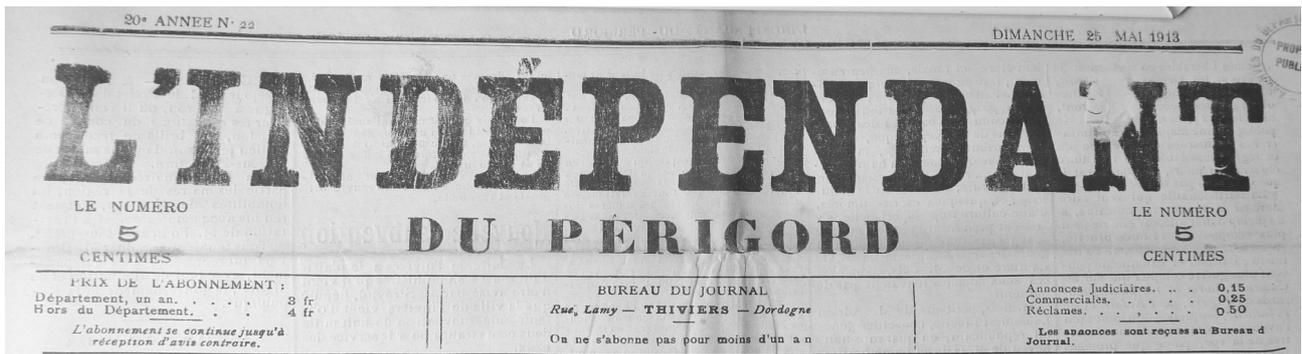
Le S.D.E.24 prendra à sa charge une partie de la dépense et le Pays Thibérien remboursera, ensuite, le solde à la commune de Négrondes. Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, cet investissement et son financement.

## 10. Questions diverses

### a) Convention d'utilisation d'une salle

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à établir une convention avec un organisme de Thiviers assurant des cours d'anglais pour l'utilisation de la salle de réunion. Participation aux frais : 25 €/trimestre).

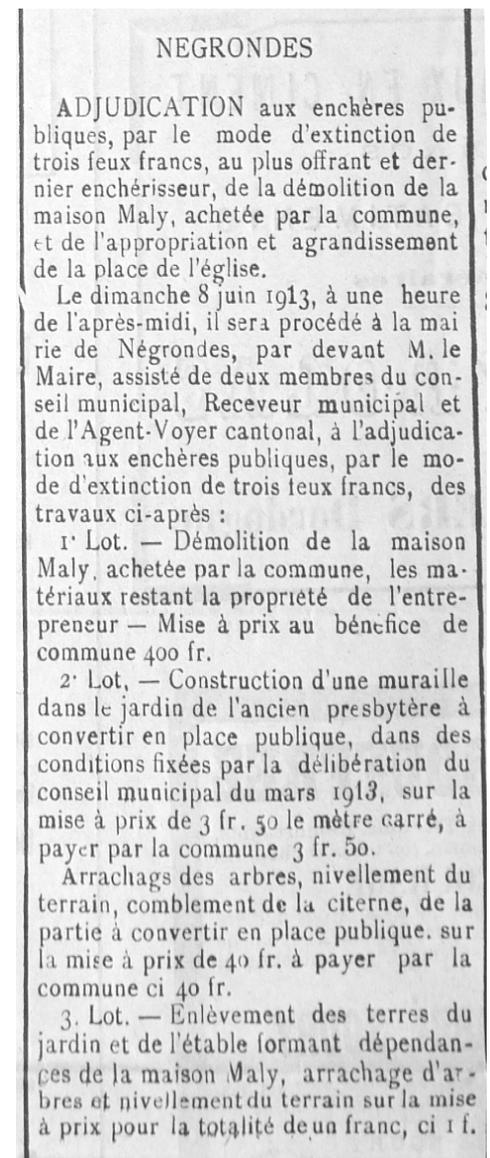




A Thiviers, le 1<sup>er</sup> meeting d'aviation réunissait plusieurs milliers de personnes dimanche 13 et lundi 14 juillet 1913.



À Négrondes, une adjudication était annoncée pour le 8 juin afin de choisir les entreprises chargées de démolir la maison Maly pour agrandir la place de l'Église.



## La page de l'école

Avec "Atout contes"



Les élèves de l'école terminent cette année en préparant la venue du Père Noël. L'ensemble des enfants a bénéficié d'un moment de contes avec l'association "Atout Contes" et nous avons aussi organisé notre marché de Noël où petits et grands ont profité d'un moment de convivialité.

La nouvelle année se préparera sous le signe du carnaval dans les rues de notre village.

Toute l'équipe enseignante vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Avec le Père Noël de l'Amicale Laïque











## Calendrier de garde des pharmacies



1<sup>er</sup> trimestre 2014

3 janvier - 10 janvier	Lanouaille	CHATENET	05 53 52 63 22
10 janvier - 17 janvier	Cubjac	SCHMITTER-LASTERNAS	05 53 05 30 17
17 janvier -24 janvier	Excideuil	SERENA	05 53 62 40 09
24 janvier - 31 janvier	Hautefort	DUFOUR	05 53 50 40 23
31 janvier - 7 février	Cognac/L'Isle	ALESSANDRI	05 53 55 23 05
7 février - 14 février	Génis	PERE	05 53 52 48 03
14 février -21 février	Sarliac/L'Isle	VARACHAUD	05 53 07 81 25
21 février - 28 février	Cherveix- Cubas	POISSON- LEGRAIN	05 53 50 41 12
28 février - 1 mars	Excideuil	SERENA	05 53 62 40 09
1 mars - 7 mars	Excideuil	DUFRAISSE	05 53 62 21 80
7 mars - 14 mars	Sorges	VIDAL	05 53 05 02 16
14 mars - 21 mars	Payzac	RE	05 53 52 70 19
21 mars -28 mars	Savignac Les Eglises	GIRAUD	05 53 05 03 69
28 mars - 4 avril	Lanouaille	CHATENET	05 53 52 63 22

**Les urgences sont assurées du vendredi à 19 heures au vendredi suivant à 19 heures**

Composez le **3237 (\*)** ou [www.3237.fr](http://www.3237.fr) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile.

(\*) accessible 24h/24 - 0,34 €/min

## Prochains rendez-vous

- **Dimanche 5 janvier 2014** : LOTO de la Pétanque négrondaïse  
Salle des fêtes Audebert - 14 heures (ouverture de la salle à 13 heures)
- **Samedi 11 janvier 2014** : Voeux de M. le Maire et du Conseil municipal  
Salle des fêtes Audebert - **15 heures**
- **Samedi 11 janvier 2014** : Concours de belote du club de football de Négrondes  
Salle des fêtes Audebert - 20h 30
- **Dimanche 26 janvier 2014** : LOTO des Aînés  
Salle des fêtes Audebert - 14 heures
- **Samedi 22 février 2014** : Repas dansant de la Société de chasse  
animé par l'orchestre "*Jamais 2 sans 3*"  
Salle des fêtes Audebert - 20 heures  
Réservations : 05 53 55 12 26
- **Dimanche 30 mars 2014** : LOTO de l' Amicale Laïque de Négrondes  
Salle des fêtes Audebert - 14 heures  
(Ouverture des portes à 13 heures)
- **Samedi 26 avril 2014** : Repas dansant organisé par le Comité des fêtes  
Animé par l'orchestre "*Clody Musette*"  
Salle des fêtes Audebert - 20 heures - Inscriptions : 05 53 62 02 21 ou 05 53 52 28 14



	<p><b>MAIRIE de NÉGRONDES</b> Ouverture : lundi au vendredi : 9h – 12h 20 14h – 17h 30 Fermeture au public le <b>mercredi après-midi</b></p>	<p>Tél. 05 53 55 30 20 fax : 05 53 55 30 21 <a href="mailto:mairie.negrondes@wanadoo.fr">mairie.negrondes@wanadoo.fr</a></p>
	<p><b>La POSTE</b> ouverture : du <b>lundi</b> au vendredi : 9 h à 12h 15 (fermé l'après-midi) - samedi : 9h 00 à 12 h</p>	<p>Tél. 05 53 55 22 22 <b>Départ du courrier :</b> - Lundi au vendredi : 14 h 00 - Samedi : 12 heures</p>
<p><b>Enseignement :</b> Ecole Primaire : (R.P.I. Négrondes-Ligueux-Vaunac) Accueil péri-scolaire (garderie) : Matin : 7h 15 - 8h 40 - Soir : 16h 20 – 18h 30</p>		<p>Tél. : 05 53 55 30 24 Tél. : 05 53 55 30 23</p>
<p><b>Bibliothèque</b> (salle de réunion de la mairie) : permanence les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> <b>lundis</b> de chaque mois de 15h30 à 17h30.</p>		



**Jean-Claude PINAULT**, Conseiller général du canton de Saignac-les Églises  
tient une permanence à la mairie de **Négrondes** :  
le **3<sup>ème</sup> mercredi** de chaque mois, en matinée.

 <b>en gare de NÉGRONDES</b> (horaires valables jusqu'au 05 juillet 2014)							
	Départ Négrondes	Arrivée Périgueux			Départ Négrondes	Arrivée Limoges	
<b>lundi au vendredi</b>	6h 57	7h 18 (1)	<b>lundi au vendredi</b>	<b>lundi au vendredi</b>	6h 38	7h 37	
	13h 13	13h 31 (4)			13h 34	14h 31 (1)	
	13h 35	13h 53 (3)			17h 51	18h 58 (2)	
	15h 28	15h 55(2)					
	16h 18	16h 39					
	18h 08	18h 22 (3)					
	18h 32	18h 52 (1)					
	19h 43	20h 01					
(1) circule aussi le samedi (2) circule seulement sam, dim et fêtes (3) Circule tous les jours sauf samedi (4) circule uniquement le samedi			(1) Circule aussi dimanche et fêtes, ne circule pas le samedi (2) Circule tous les jours				



## Collecte des déchets ménagers

DÉCHETTERIES	
<p><b>THIVIERS</b> (Route de St Martin de Fressengeas) Tél. : 05.53.62.37.03 Ouvert du <b>lundi au samedi</b> : 8h 30 - 12h 30 / 13h15 - 17h 45 <b>sauf Mardi</b> : 13h 30 à 17h 45</p>	<p><b>MAYAC</b> (Déchetterie de Chardeuil) Tél.: 05.53.04.72.31 Ouvert : <b>Mardi, mercredi, jeudi et samedi</b> : 8h 30 - 12h 30 / 13h 15 - 17h 45 <b>Fermé le lundi et le vendredi</b></p>

Pour connaître les modifications du calendrier de collecte en fonction des jours fériés,  
téléphoner au 05 53 52 65 16 ou [www.smctom-thiviers.fr](http://www.smctom-thiviers.fr)

## Ramassage hors du périmètre du bourg et des lotissements

Collecte des déchets ménagers (sacs gris) : **tous les jeudis**

Collecte des déchets recyclables (sacs jaunes) : **les jeudis des semaines impaires**

Les sacs jaunes destinés **uniquement** aux déchets recyclables sont à retirer à la mairie (gratuit).

**Conteneurs à verre : parking halle de marchandises, près de la gare.**

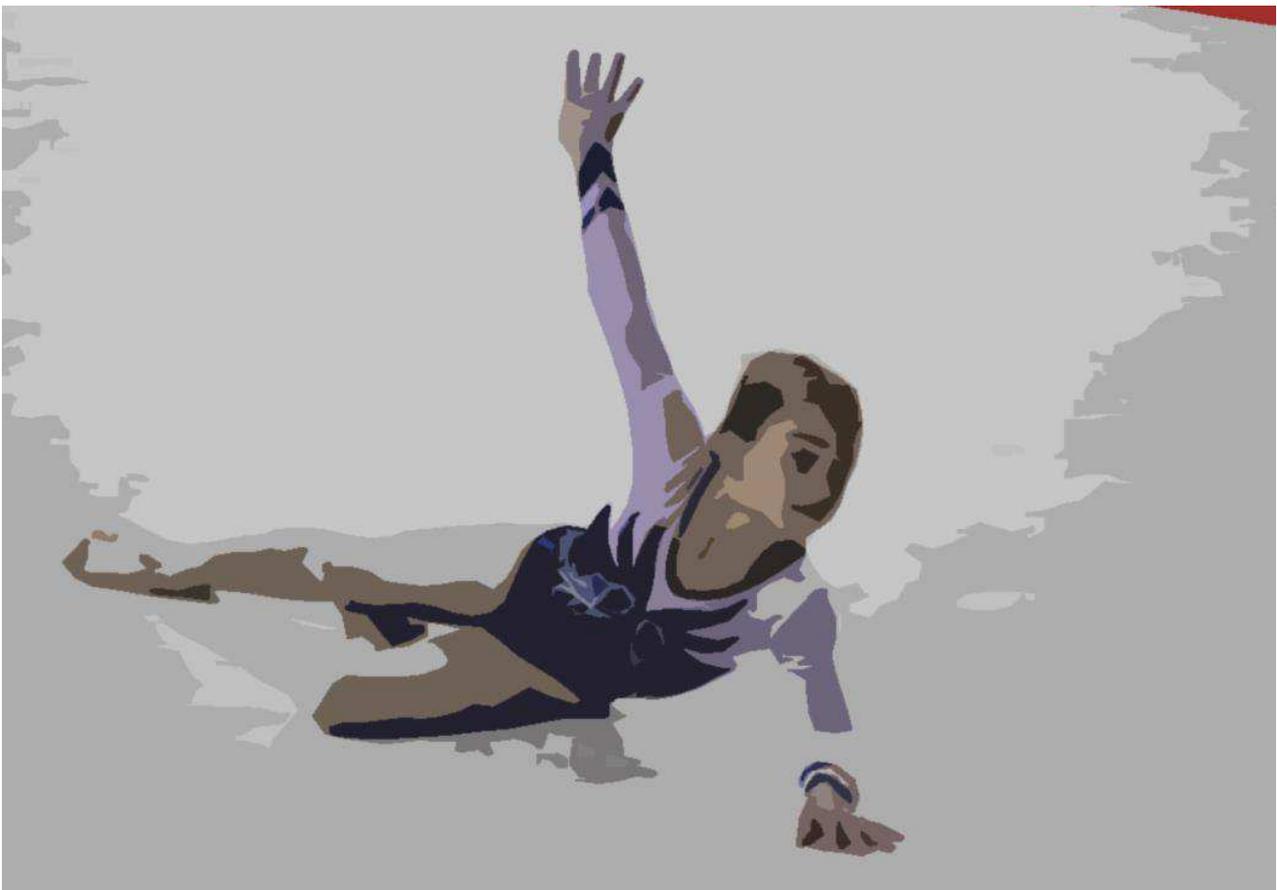
## Graine de championne

Maïlyss Buczek (de Négrondes) continue à se distinguer dans les compétitions de gymnastique artistique.

Elle s'est classée à la 13<sup>ème</sup> place lors des coupes nationales inter comités qui se sont déroulées à Mouilleron le Captif (86), le 23 Novembre dernier.

Le 15 décembre dernier, elle a décroché à nouveau le titre de championne de Dordogne en individuel et par équipe, dans la catégorie benjamine 1<sup>ère</sup> année, lors des championnats départementaux " critérium" qui ont eu lieu à Boulazac.

Toutes nos félicitations.



## Nécrologie



*Monsieur Henri Marsaud, maire de notre commune pendant 37 ans, nous a quittés. Il est à noter qu'il avait auparavant accompli deux autres mandats en tant que conseiller municipal ;*

*Il s'est donc engagé presque un demi-siècle (49 ans) au service de notre commune et de ses habitants et mérite donc toute notre considération.*

*Parmi les nombreuses actions qu'il a initiées et réalisées, avec ses équipes, celles qui paraissent avoir, le plus, contribué à la construction du Négrondes d'aujourd'hui concernent :*

- *le développement économique de notre commune*
- *L'augmentation de ses capacités d'hébergement*
- *et le maintien des services de proximité.*

*Pour toute son action au service de notre commune, nous lui manifestons toute notre reconnaissance .*





Une initiative de l'Amicale Laïque autour de son président Rémi Dauriac.



**Les enfants de l'année et leurs parents**